

DESCRIPTION ET PERTINENCE DU PROJET DE RECHERCHE

La cyberpedopornographie est une forme particulière de pornographie juvénile, dont l'estimation de l'ampleur est hasardeuse en raison du caractère dynamique des technologies de la communication (INSPQ, 2012; Taylor et Quayle, 2003; Wortley et Smallbone, 2012). La réponse policière à son égard est en constante évolution et la preuve électronique qui résulte des enquêtes est de plus en plus profitable aux poursuites judiciaires (Fortin et Corriveau, 2015; Wolak et al. 2003). En dépit d'une preuve matérielle massive, la confession d'un suspect demeure néanmoins un élément capital dans la décision d'un jury (Kassin et Neumann, 1997, cité par Bergeron, 2017). Par conséquent, un rôle crucial incombe au travail d'enquête quant au processus menant à l'aveu.

En regard des études, force est de constater qu'il existe quelques recherches abordant le phénomène de cyberpedopornographie et quelques analyses s'intéressant à la compréhension du processus décisionnel de la confession, mais très peu — sinon aucune — n'ont tenté de relier ces deux champs d'études sous une même recherche. Effectivement, malgré l'importance de l'aveu dans les dossiers d'enquête en matière de délinquance sexuelle, peu d'études se sont intéressées à cette question en lien avec des sous-groupes spécifiques de délinquants sexuels. D'une part, les études en matière de cyberpedopornographie, principalement exploratoires et descriptives, ont souligné la montée en puissance du phénomène dans l'espace numérique et les enjeux qui en découlent (Carr, 2004; Fortin et Corriveau, 2015; Rimer, 2007; Taylor et Quayle, 200; Wortley et Smallbone, 2012). En outre, plusieurs typologies ont été mises de l'avant par différents auteurs afin de mieux comprendre la propension et le fonctionnement de ce type particulier de délinquance (Carr, 2004; Fortin et Roy, 2006; Fortin et al. 2017; Klai et al. 2001; Krone, 2005; Lanning, 1991; Seto et Eke, 2005). Sans compter que la réponse gouvernementale et non gouvernementale face au phénomène de cyberpedopornographie semble relativement forte autant au niveau mondial qu'international (Centre canadien de protection de l'enfance; 2016; Fortin et Corriveau, 2015; Sécurité publique du Canada, 2015; Wortley et Smallbone, 2012). D'autre part, les études recensées dans le champ de l'interrogatoire se sont principalement intéressées aux facteurs déterminants de la confession pour tous types de crimes confondus (Bergeron, 2017; Deslauriers-Varin, 2006; Deslauriers-Varin et al. 2011a, 2011b; Gudjonsson, 2003). Par ailleurs, il est à noter que plusieurs modèles théoriques et techniques d'interrogatoire ont été avancés par la communauté scientifique au fil du temps (Gudjonsson, 1992, 2003; Horowitz, 1956; Irving et Hilgendorf, 1980; Jayne, 1986; Leo, 1996; Moston et al. 1992; Reik, 1973). Le modèle Reid demeure toutefois toujours prédominant en Amérique du Nord, et ce, malgré les critiques qu'il a suscitées depuis son apparition (Deslauriers-Varin, 2006; Gudjonsson, 2003; Inbau et al. 1962). Compte tenu ce qui précède, il appert que peu d'études se sont penchées sur des groupes spécifiques de délinquants quant à la question de l'aveu et encore moins ont exploré la confession de suspects d'exploitation sexuelle d'enfants. Par ailleurs, il semble que les études portant sur les stratégies d'interrogatoire disposent de peu de validité empirique, et ce, malgré le fait que ce soit

une constante qualifiée de significative dans la plupart des écrits scientifiques sur le sujet de la confession (Bergeron, 2017; Deslauriers-Varin et al. 2011a, 2011b; Gudjonsson, 2003; Leo, 1996; St-Yves et Tanguay, 2007; St-Yves 2002, 2006). L'étude actuelle s'interroge donc sur le parallèle qu'il est possible d'établir entre les conclusions empiriques sur la confession, les stratégies d'interrogatoire et le phénomène de l'aveu auprès de consommateurs de pornographie juvénile, soit une forme très spécifique de délinquance sexuelle.

Dans le cadre d'un stage à la Sûreté du Québec, en collaboration avec l'équipe spécialisée en exploitation sexuelle des enfants sur Internet (ESEI), **l'objectif général de la présente recherche vise à approfondir les connaissances par une exploration du processus décisionnel de la (non) confession en contexte d'interrogatoire chez les individus accusés de cyberpedopornographie**. Plus spécifiquement, l'étude a pour objectif spécifique de décrire l'impact des stratégies d'interrogatoire sur la décision d'un suspect de confesser ou non le délit. Dans un second temps, il sera question de mesurer l'efficacité de ces stratégies en fonction du nombre de temps précédent l'occurrence de la (non) confession lors de l'interrogatoire policier.

Le présent projet vise des retombées sur le plan de la recherche, mais surtout sur le plan de la pratique policière. Selon, les études recensées, « nonobstant son importance, les instances d'application de la loi disposent de peu de lignes directrices pour les guider et leur permettre d'évaluer l'efficacité de leur travail, particulièrement lors de l'interrogatoire. » (Deslauriers-Varin, 2006, p. 108). Ainsi, l'étude actuelle permettra de guider et outiller les enquêteurs dans leur entrevue d'enquête en cyberdélinquance sexuelle par l'intermédiaire d'une meilleure compréhension de l'aveu et du non-aveu. Les techniques d'interrogatoire efficaces seront ciblées afin de favoriser le passage à l'aveu de cette clientèle, ce qui permettra ultimement de mener à bien les poursuites judiciaires en matière de cybercriminalité. En bref, les retombées de la présente étude tendent à fournir une ligne directrice aux enquêteurs pour améliorer leurs habiletés d'interviewer, améliorer l'efficacité des entrevues avec suspect et, possiblement, diminuer le temps d'entrevue requis pour obtenir les informations pertinentes aux poursuites judiciaires.